

TEST URINAIRE

Par Moi3737 Postée le 01/09/2020 00:12

Bonjours, je viens de perdre mon permis pour excès de vitesse pdt une durée de 2 mois J'ai un test urinaire pour drogue et alcool fin septembre j'ai consommé du THC pdt une durée de 3 ans Il y'a deux semaine j'ai arrêté de fumer du THC pour passer au CBD, je voulais donc savoir si mon taux de thc dans mes urines allait pouvoir s'éliminer en fumant du cbd ? (Sachant qu'il y a un taux inférieur à 0,2% de THC) Merci D'avance de vos réponse

Mise en ligne le 01/09/2020

Bonjour,

Les délais de dépistage du THC dans les urines varient selon les individus et leurs fréquences de consommation. Dans le cas d'un usage régulier (plus d'un joint par semaine), le THC peut se détecter entre 30 et 70 jours dans les urines après la dernière prise, jusqu'à 5 jours en cas d'usage occasionnel et modéré.

S'agissant de consommations de CBD contenant moins de 0.2 % de THC, il y a encore peu de recul sur leur impact dans les tests de dépistage mais il semblerait que cela puisse suffire à rendre un test positif au THC. Par ailleurs et pour information, seuls les CBD ne contenant absolument pas de THC sont autorisés et légaux en France.

Nous restons à votre disposition dans le cas où vous auriez besoin de revenir vers nous pour tout complément d'information. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.
